



PROGRAMME DE GARANTIE LIMITÉE DES PRODUITS LOUIS GARNEAU

Domaine d'application

Cette garantie s'applique aux produits Louis Garneau autres que : vélos, vélos d'exercice, casques et raquettes à neige. Les politiques de garantie de ces 4 familles de produits sont disponibles séparément sur notre site Internet.

Conditions de la garantie limitée

Louis Garneau conçoit des produits techniques de qualité supérieure. Si toutefois vous avez un problème de qualité avec l'un de vos produits, nous le garantirons pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat. Cette garantie couvre les défauts de matériaux (tissu, fermoir, boucle, etc.) et de fabrication (assemblage, coutures, collage, etc.).

La présente garantie limitée s'applique uniquement au propriétaire original des produits achetés chez un détaillant autorisé Louis Garneau ou notre site web et ne peut en aucun cas être transférée à un propriétaire subséquent. La preuve d'achat doit être fournie au moment de la réclamation. Cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement par un produit identique ou équivalent, à la discrétion de Louis Garneau.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Produits loués et/ou de démonstration ;
- Utilisation commerciale ;
- Usure normale du produit engendrée par l'utilisation du produit (égratignures (lunettes ou autres produits), usure de la peinture et des graphiques, déchirures, dégradation par les rayons UV, boulochage, mailles et accrocs) ;
- Dommages causés par l'abrasion contre des surfaces telles qu'un Velcro ou une courroie, une fermeture éclair, un sac à bandoulière, sac à dos ou « wetsuit » ;
- Dommages et bris résultant d'abus, négligence, dommages causés par le chlore ou le sel, mauvais entretien, transformation, modification, accident et/ou usage inapproprié ;
- Dommages en cas d'impact ou de chute.

Cette garantie est la seule garantie applicable aux produits Louis Garneau. Toutes garanties implicites, y compris les garanties de valeur marchande ou d'adéquation à un usage particulier, sont limitées dans leurs portées et durées en accord avec la présente garantie. Louis Garneau Sports inc. ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, accidentel ou exemplaire subi par une des parties. La présente garantie remplace et exclut toute autre garantie. Louis Garneau n'est pas responsable des frais de réparation engagés par l'utilisateur ou le détaillant. Tout produit remplacé en vertu de la présente garantie sera couvert pour le reste de la période de garantie originale.

La garantie énoncée ci-dessus ne peut être étendue, prolongée ou autrement modifiée par quelque détaillant, agent ou employé de Louis Garneau. Louis Garneau n'assume aucune autre responsabilité ou garantie que ce qui est spécifiquement prévu par la présente.



Les magasins d'entrepôt (*Factory Outlet*) de Louis Garneau Sports ainsi que la *Vente privée des employés* offrent des produits discontinués ou comportant de légères imperfections et ce, à des prix significativement réduits. Pour ces raisons, la garantie offerte pour ces produits se limite à une période de 30 jours à compter de la date d'achat. Après cette période, si le produit est réparable, des frais de réparation pourront s'appliquer. Pour faire une demande de remplacement ou de réparation d'un produit acheté à la *Vente privée des employés*, contactez directement le service à la clientèle aux coordonnées au bas de ce document.

Comment procéder à une demande de réparation/remplacement sous garantie

- 1- Validez que votre produit est effectivement couvert par les critères ci-dessus ;
- 2- Nettoyez le produit avant de le retourner ;
- 3- Adressez-vous à votre détaillant Louis Garneau pour faire une demande de garantie ;
- 4- Présentez la preuve d'achat originale du produit.

Dans le cas où il vous est impossible de retourner votre produit chez votre détaillant, veuillez communiquer directement avec notre service à la clientèle et il nous fera plaisir de vous aider.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre service à la clientèle aux coordonnées suivantes :

Canada – Téléphone : 1-800-463-8356

Pour nous transmettre un message via notre site Web, veuillez remplir le formulaire ci-dessous :
<https://garneau.com/ca/fr/service-clientele/contactez-nous>

États-Unis – Téléphone : 1-800-448-1984

Pour nous transmettre un message via notre site Web, veuillez remplir le formulaire ci-dessous :
<https://garneau.com/us/en/customer-service/contact>